

Adaptation de la démarche Mairie Conseil à la CC3V / Echancier

OBJECTIF DE LA DEMARCHE : Renforcer la cohésion identitaire au sein de la CC3V autour d'une charte de territoire partagée.

| Phasage | Objectifs | Modalités | Echéance |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Un préalable Dialogue entre le président et les conseils municipaux de quelques communes sélectionnées. | « Assainir », réduire des situations conflictuelles avant le lancement de la démarche. | Rencontres entre le conseil municipal et le président. | Avril - Mai |
| Constitution du comité de pilotage associant élus communautaires, non communautaires et autres acteurs. | Orienter, coordonner, ajuster la démarche durant sa réalisation. | Réunion du conseil communautaire Proposition : 14 personnes - 8 élus communautaires, 4 élus non communautaires et 2 non élus. | Fin avril |
| Réunion du comité de pilotage : « brainstorming » . | Mener une réflexion prospective sur la situation du territoire souhaitée par les élus à 10/15 ans. | Réflexion animée par Mairie Conseil qui sera « mise de côté » durant la réflexion communale et la synthèse intercommunale. | Mai |
| Travail cartographique dans les communes. | Se doter d'une connaissance fine et partagée du territoire : atouts, problèmes, projets... Initier des réflexions d'aménagement dans les communes (PLU). | 25 réunions communales associant plus de 4 personnes + un représentant du CP. Outre le travail sur les cartes, le groupe de travail communal se positionnera sur le rattachement au pays. | De Mai au 15 juillet |
| Mise en commun intercommunale. | Mettre en évidence les caractéristiques intercommunales du territoire. Définir des enjeux, orientations, des objectifs intercommunaux. Actualiser la charte de territoire. | Deux réunions avec deux représentants par commune. On suggère le maire et une autre personne (pas nécessairement un délégué). | Septembre |
| Entretiens avec les responsables d'activités. | Consulter les acteurs socio-économiques du territoire. Engager une réflexion sur les actions économiques de la CC3V. | Entretiens réalisées par des membres du comité de pilotage avec des acteurs économiques et sociaux du territoire. | Fin d'année |
| Synthèse du travail. | « Rassembler » et organiser les travaux des commissions, groupes de travail... | Une réunion associant l'ensemble des personnes. | Fin d'année |